



RECHERCHE
ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

TOURISME
ET LOISIRS

RETOUR SUR

FOCUS
ENTREPRISES

N°09

Lettre d'information
de Colmar Agglomération
32 Cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55

Avril 2018
ISSN 1952- 3327

Directeur de la publication :

Gilbert Meyer, Président

Rédacteur en chef :

Sylvie Maurutto
sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint print :

Virginie Nguyen
virginie.nguyen@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint numérique :

Frédéric Macler
frederic.macler@colmar.fr

Rédaction :

Ville de Colmar, Colmar Agglomération

Crédit photos et illustrations :
Ville de Colmar,
Colmar Agglomération,
Offices de tourisme de Colmar
et Turckheim

ÉDITO

Gilbert Meyer

Président de Colmar Agglomération / Maire de Colmar

Colmar Agglomération poursuit inlassablement la voie tracée depuis 2003 au profit de son territoire. La pertinence de ses choix et la qualité reconnue de sa gestion en font un outil particulièrement efficace aux côtés des communes membres.

Éléments clés pour porter un jugement sur l'action publique, les taux fiscaux de Colmar Agglomération se caractérisent par un niveau inférieur à la moyenne.

Si les particuliers connaîtront un gel des taxes en 2018, les entreprises verront le taux de leur cotisation foncière rester bien inférieur en 2018 à celui des communautés d'agglomération de taille identique.

Espace d'entraide, Colmar Agglomération offre aux communes membres une augmentation de la dotation de solidarité communautaire et un fonds de concours permettant de financer une partie de leurs travaux d'investissement.

Malgré le contexte économique, Colmar Agglomération élève à un très haut niveau son projet territorial en maintenant la voilure des investissements : quelque 20 M€ en 2018, qui viennent s'ajouter aux 194 M€ déjà mis en œuvre depuis 2004. Ces investissements alimentent le carnet de commande des entreprises, ils contribuent ainsi à la préservation, voire à la création d'emplois.

Continuons alors à poursuivre la voie tracée ensemble. Elle est garante de notre réussite au service des habitants de l'agglomération.

54 h pour l'innovation digitale dans le vignoble

Retour sur l'Hackathon InvinoTECH®, by Alsace Digitale

Faire émerger en un temps record des solutions innovantes à des problématiques identifiées dans la filière des vins alsaciens : voilà tout l'enjeu de cette rencontre inédite de talents et de compétences installée en non-stop du 16 au 18 février au château Kiener de Colmar.

62 « hackathoniens » - vignerons, œnologues, entrepreneurs, développeurs, graphistes, mais aussi étudiants et simples curieux... - ont passé 54 heures à réfléchir et à confronter leurs idées ! Constitués en équipes autour de défis présentés sous forme de « pitch » (leurs porteurs disposaient de moins d'une minute pour exposer leurs idées et séduire l'auditoire), ces participants ont ensuite travaillé, aidés d'experts et de coaches, dans une ambiance de compétition créative. Car oui, l'objectif final reposait bien sur la présentation des résultats obtenus devant un jury de professionnels récompensant les projets les plus méritants.

Les lauréats de cette première édition, soutenue notamment par Colmar Agglomération : Marie-Hélène Cristofaro (projet d'application permettant de toucher du doigt la dégustation géo-sensorielle), l'Association générale de la production viticole (applications web) et Wine'op (mutualisation des expéditions). Des idées pleines de promesses... qu'il va falloir tenir !



InvinoTECH®

Cette communauté dont les co-fondateurs ont organisé l'Hackathon vise à fédérer des acteurs de tous bords souhaitant participer à la mise en place de nouveaux leviers de valorisation de la filière vitivinicole alsacienne par l'action, l'innovation et le numérique.

Chiffres clés :

 12 défis

 62 participants

 6 projets développés

Le Plan climat-air-énergie territorial

Pour répondre aux exigences de la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte, Colmar Agglomération a engagé, en début d'année, la procédure d'établissement de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).



Un projet de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel

Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables, lutter contre le dérèglement du climat et s'adapter aux changements climatiques en cours : voilà notamment les objectifs du PCAET, dont l'élaboration doit durer une année environ. La démarche s'inscrit toutefois dans une logique d'amélioration continue comportant des phases de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, avec la nécessité de réviser le PCAET tous les six ans. Un processus à envisager, donc, sur le long terme !

Le PCAET et vous

Le PCAET, qui concerne tous les secteurs d'activité, mobilisera l'ensemble des acteurs du territoire... dont les habitants de Colmar Agglomération. Vous serez ainsi à la fois sollicités sur le sujet et régulièrement informés des avancées de cette démarche participative.

Une longueur d'avance...

Le territoire n'a évidemment pas attendu cette obligation réglementaire pour agir, se forgeant déjà une solide expérience dans le domaine grâce à son engagement dans le Plan climat volontaire du Grand Pays de Colmar. Colmar Agglomération met ainsi en œuvre, depuis plusieurs années, de nombreuses mesures en faveur du climat dans les domaines de la rénovation énergétique, des transports durables, de l'optimisation de l'éclairage public, de la gestion des déchets et de la protection de la ressource en eau.

“ *Un seul objectif pour Colmar Agglomération : aller plus vite et plus loin dans la transition énergétique !* ”

Plus d'informations :

Pierre Noguès
Plan climat air énergie / Développement durable
pays.pcaet@colmar.fr
03 89 20 68 74



Rénovation énergétique de l'habitat
espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr
03 69 99 55 68

Dépôts sauvages sur les points d'apport volontaire (PAV)

Les dépôts sauvages, dans les rues et sur les PAV, sont en constante augmentation. Les ramasser mobilise quotidiennement un camion et plusieurs agents municipaux : un coût non négligeable pour chaque commune ! À chacun de ne pas être un maillon de cet incivisme...

Le dépôt sauvage est un acte répréhensible :

- Interdiction de déposer des déchets hors des conteneurs, sous peine de poursuites, y compris lorsque ceux-ci sont pleins ! D'autres points de collecte sont accessibles... et localisables sur geo.agglo-colmar.fr/dechets/index.html;
- **Attention : tout dépôt sauvage constaté est verbalisable à hauteur de 68 € (article R. 633-6 du code pénal).**

Quelques conseils pratiques pour une bonne utilisation des conteneurs :

- Déchirer les cartons avant de les introduire dans le conteneur ;
- Les gros cartons et les encombrants doivent être déposés en déchetterie (accès gratuit) avec le Pass déchets. Pour l'obtenir, deux solutions :
 - par Internet : agglo-colmar.fr/mon-passdechets ;
 - aux Ateliers municipaux (1 avenue de la foire aux vins, Colmar), avec justificatif de domicile (moins de 6 mois) et, si vous venez d'emménager, nom de l'ancien occupant du domicile.

> Signaler des dépôts sauvages sur Colmar ?

0 800 800 731

numéro vert mis en place par la Ville de Colmar

Des infos pratiques ?

www.agglo-colmar.fr (onglet « Déchets »)

D'autres questions ?

03 89 24 66 99 - contact.dechet@agglo-colmar.fr
 (service Gestion des déchets)
 ou en téléchargeant l'application « Colmar et vous »
 sur www.colmar.fr/numerique



Comment trier ?

CONTENEURS BLEUS

EMBALLAGES EN MÉTAL [NOUVEAU]



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES PAPIERS



BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



CONTENEURS VERTS

BOUTEILLES EN VERRE



BOCAUX EN VERRE



Évolution de la quantité de déchets entre 2012 et 2017



ORDURES MÉNAGÈRES

2012 : 283 kg/hab/an
2017 : 208 kg/hab/an



BIODÉCHETS

2012 : 7 kg/hab/an
2017 : 40 kg/hab/an



COLLECTE SÉLECTIVE

2012 : 84 kg/hab/an
2017 : 103 kg/hab/an



DÉCHETTERIE

2012 : 164 kg/hab/an
2017 : 173 kg/hab/an

+38% de PAV

Sur l'ensemble de Colmar Agglomération, 79% des sites sont en conteneurs enterrés et 21% en conteneurs de surface. Fin 2017, on totalise 806 conteneurs de tri sélectif sur le territoire.

Évolution du nombre de conteneurs et PAV



Fin 2012 : **189 PAV**

Fin 2017 : **260 PAV**

Officiel: un office communautaire pour la promotion du tourisme

La Loi a rendu obligatoire pour Colmar Agglomération, depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». Le schéma d'organisation du secteur a ainsi dû être redéfini, conduisant notamment à la création d'un office communautaire « Colmar et sa Région ». Son objectif et périmètre d'action ? La promotion du tourisme sur les 20 communes de l'agglomération, avec pour enjeu 2018, celui de faire bénéficier l'ensemble du territoire de la marque « Colmar », de renommée internationale.

À noter: les deux bureaux d'accueil, pour les touristes, ont été conservés (Turckheim et Colmar - place Unterlinden).



Office de tourisme de Turckheim



Office de tourisme de Colmar

Plus d'informations :

www.tourisme-colmar.com
www.turckheim.com

Animations été 2018 : préinscriptions jusqu'au 27 avril 2018

Du 9 juillet au 2 septembre 2018, Colmar Agglomération proposera – avec le concours de dizaines d'associations ! – un grand choix d'activités sportives, manuelles, artistiques, cérébrales, etc., aux jeunes des 20 communes du territoire comme à ceux de la grande couronne colmarienne. Seules conditions : être né(e) entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2013 et avoir pensé à se préinscrire !

Préinscriptions (27 avril dernier délai !)

À faire, au choix :

- sur le site www.agglo-colmar.fr/animations-ete ;
- auprès de la mairie de la commune de résidence.

Un tirage au sort (mi-mai) déterminera l'ordre dans lequel se feront les inscriptions définitives... et les choix d'activités !

Inscriptions définitives

Elles se dérouleront à la Maison des associations,
6 route d'Ingersheim à Colmar :

- du mardi 5 au vendredi 8 juin, de 17h à 20h30 ;
- le samedi 9 juin, de 9h à 20h.

Plus d'informations

03 89 20 67 93



Chiffres clés



80 ASSOCIATIONS
ORGANISATRICES
DE STAGES



2 399 JEUNES
AYANT PARTICIPÉ AUX ANIMATIONS ÉTÉ
DONT

2 294 ISSUS DE COLMAR AGGLOMÉRATION
105 ISSUS DE COMMUNES
EXTÉRIEURES À COLMAR AGGLOMÉRATION

Petit-déjeuner entreprise Société Vonthron



Industrie du futur

Le plan d'action «industrie du futur» est destiné aux PME industrielles, artisanales et agricoles à potentiel de croissance. Il doit leur permettre de transformer leurs sites de production en unités plus flexibles, plus connectées et respectueuses de leur environnement, par l'intermédiaire d'expertises sur leur organisation, de numérisation de procédés et de leur automatisation.

Le 8 février dernier, le petit-déjeuner des dirigeants organisé à l'initiative de Colmar Agglomération, s'est déroulé dans les locaux de la société Vonthron (Sainte-Croix-en-Plaine). Étaient présents M. Gilbert Meyer, président de CA et Mme Lilla Merabet, vice-présidente de la Région Grand Est et déléguée à la compétitivité, au numérique et aux filières d'excellence. M. Bertrand Vonthron a présenté les technologies mises en œuvre par la société. L'intervention de Mme Merabet a, quant à elle, porté sur le dispositif « Industrie du futur, un programme innovant au service de la compétitivité des entreprises ».

Plus d'informations

Équipements Vonthron
2 rue Jean Mermoz
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
www.equipements-vonthron.com

Concours photo "mon agglo toute en couleurs"

À l'occasion des 15 ans de Colmar Agglomération, un concours photo est lancé pour mettre en avant chaque commune de la couronne. Le thème de ce concours portera sur « mon agglo toute en couleurs ».

Parce que votre agglomération est belle, riche en patrimoine historique, faites preuve de créativité et envoyez-nous vos plus beaux clichés !

Vous avez jusqu'au **30 septembre 2018** pour envoyer vos photos par mail à contact@colmar.fr en précisant en objet « Concours photo - 15 ans de Colmar Agglo » et en indiquant vos nom, prénom, numéro de téléphone et le nom de votre commune !

À vous de jouer !

Plus d'informations
agglo-colmar.fr



Maison Hirose

Quel était votre projet ?

Régaler nos clients de pâtisseries dignes d'un grand chef et ne proposer que des produits biologiques (une exclusivité dans Colmar Agglomération !): voilà les objectifs ayant présidé à l'ouverture de notre boutique...

En quoi Colmar Agglomération vous a-t-elle aidée ?

Colmar Agglomération nous a apporté une aide financière correspondant à une part importante de nos investissements... plutôt conséquents: agenceur spécialisé capable d'optimiser le moindre mètre carré de notre petite superficie (environ 20 m²), création d'une atmosphère japonisante, installation d'une vitrine réfrigérée sur-mesure, etc.



Maison Hirose
Boulangerie – Pâtisserie
35 rue Kléber - Colmar
www.hirose.fr / 03 89 29 04 49

Liebherr

L'entreprise, installée en 1961 à Colmar, développe et produit des pelles sur chenilles (14 à 100 tonnes). En 2017, 6 millions d'euros ont été consacrés à la rénovation de l'atelier de découpe des tôles, impliquant de remplacer des machines âgées, en moyenne, de 34 ans. Il s'agissait d'améliorer à la fois les conditions de travail, la qualité de la découpe et la performance des moyens de production. Une modernisation que les collaborateurs ont été invités à découvrir en famille...



Liebherr - France SAS
Terrassement - Construction de pelles sur chenilles
2 Avenue Joseph Rey - BP 90287 68005 Colmar
www.liebherr.com

Tous à vélo c'est le printemps !



6 CIRCUITS CYCLABLES

pour de belles balades
à la découverte
de Colmar et
son agglomération

